

# Les usagers déficients intellectuels en bibliothèque

## STÉPHANIE TOUZAN

Médiathèque municipale  
de Gonfreville-l'Orcher  
stephanie.touzan  
@gonfreville-l-orch.fr

Titulaire d'un Deug d'histoire, du concours d'assistant qualifié de conservation du patrimoine puis de celui de bibliothécaire, **Stéphanie Touzan** est coresponsable de la gestion de la section des documentaires et référente des services offerts en direction des personnes en situation de handicap à la médiathèque municipale de Gonfreville-l'Orcher, où elle était auparavant responsable de la section multimédia.

« **E**t pour Romain, tu as quoi dans ta médiathèque ? – Je ne sais pas. On n'a pas grand-chose pour les enfants déficients intellectuels. »

Ainsi naquit le projet « Accessibilité pour tous à la culture ». Lorsque je me suis entendue répondre à un membre de ma famille que nos services n'offraient rien !

La médiathèque municipale de Gonfreville-l'Orcher dessert l'agglomération havraise et compte aujourd'hui 7 000 usagers. Ouverte en 2000, ce n'est qu'en 2003 qu'une réflexion sur une offre de services en direction des personnes handicapées fut mise en œuvre.

Un projet a été alors rédigé, présenté en commission d'accessibilité et validé par la municipalité. Il était axé sur la déficience visuelle, le développement de services pour les personnes non voyantes nous semblant plus facile à mettre en œuvre dans un premier temps. Néanmoins, en 2005, nous avons décidé de nous réorienter en privilégiant le public en situation de déficience intellectuelle, suite au constat suivant :

- malgré de nombreuses actions autour de la déficience visuelle et l'achat de matériel informatique spécifique, nous n'étions pas parvenus à accueillir des personnes déficientes visuelles à la médiathèque ;
- les groupes accueillis en institut médico-éducatif (IME) demeuraient notre principal public. De plus, quelques familles accompagnant un enfant déficient intellectuel fréquentaient la médiathèque ;
- les bibliothèques de l'agglomération proposaient peu d'actions culturelles en direction de ce public.

## Mise en œuvre du projet « Accessibilité pour tous à la culture »

Ce projet inscrit la médiathèque comme interlocutrice culturelle privilégiée auprès des établissements d'éducation spécialisée, des associations et des proches de personnes déficientes intellectuelles. Il se déploie sur la ville de Gonfreville-l'Orcher et l'agglomération havraise. Soutenu financièrement et politiquement, il est prioritaire dans les orientations générales de la médiathèque et concerne plus spécifiquement la bibliothèque et la ludothèque.

## Orientations culturelles

Encourager l'accès pour tous à la culture répond à la politique culturelle municipale et à nos missions de service public.

La loi du 11 février 2005<sup>1</sup>, dite Loi handicap, en conforte la légitimité politique. En effet, bien que la culture ne soit pas directement citée, cette loi aborde plus généralement la question du « projet de vie de la personne », dans lequel doit s'inclure l'accès aux pratiques culturelles.

En valorisant une offre dédiée, nous faisons le choix de reconnaître la différence. En revanche, à la notion d'intégration, nous préférons celle de lien social, gage du fameux pacte démocratique. C'est pourquoi la notion de « mixité » relève d'un enjeu majeur. Il s'agit d'impulser la rencontre entre

1. Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

le public en situation de handicap et le public dit « du milieu ordinaire ». Afin que des liens puissent se tisser, nous fédérons ces deux publics lors d'actions dites « mixtes » (créations artistiques et jeux collectifs).

Pour compenser le manque de collections adaptées, nous avons axé notre projet sur les actions culturelles. Ces actions sont régulières (contes, ateliers multimédias, animations lectures) ou ponctuelles (stages mixtes). Un travail considérable autour de la mixité est mené en ludothèque.

S'inscrivant dans une méthodologie de médiation culturelle, nous constituons un réseau de partenaires locaux, principalement les associations, les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les établissements d'éducation spécialisée. De plus, nous désirons collaborer avec les parents ou les personnes déficientes intellectuelles.

### Intégration du projet au sein de la médiathèque

Un budget spécifique handicap est systématiquement alloué aux acquisitions, aux actions culturelles et à la formation des agents. Par ailleurs, une équipe dédiée a été constituée. Elle est composée de deux personnes (une ludothécaire et une bibliothécaire) et intervient sur plusieurs niveaux. En premier lieu, elle veille à ce que la déficience intellectuelle soit systématiquement prise en compte dans l'offre globale de services. C'est « penser handicap » sur un plan transversal. Qu'est-ce qu'adapter une heure du conte sur des créneaux accessibles aux établissements d'éducation spécialisée ? Qu'est-ce que l'achat d'une dizaine de cédéroms spécialisés sur plusieurs années ? Cette veille implique une sollicitation régulière de l'équipe.

En second lieu, l'équipe dédiée organise les services spécifiques.

Des formations sur la déficience intellectuelle sont dispensées régulièrement par les associations nationales et locales, sur site, auprès de l'équipe handicap. Elles enrichissent nos réflexions sur l'adaptation des locaux et des services au sein de la médiathèque.

Certains membres de la médiathèque ont suivi ces formations sur la base du volontariat. Cependant, l'investissement dépend du regard porté sur ce public (peur, méconnaissance, préjugés, etc.).

À ma connaissance, très peu de formations sur le handicap en bibliothèque (et encore moins sur la déficience intellectuelle) sont proposées par le Centre national de la fonction publique territoriale, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ou les centres de formation aux carrières des bibliothèques. Est-ce dû au manque d'intérêt ? Le handicap devient de plus en plus une préoccupation au sein du milieu culturel, nous rappelant à notre mission de service public. Espérons donc que cela soit prochainement au programme des formations initiales et continues. Toutefois, un paradoxe persiste. En effet, j'ai bien conscience qu'il faille être serein quant au regard que l'on porte sur la déficience intellectuelle avant d'entamer tout projet. J'entends par là qu'il faut avoir suffisamment de recul pour pouvoir accepter l'autre dans toute sa différence, même celle qui dérange (je ne vous cache pas que des temps de « coupures » me sont nécessaires). En outre, j'ai le sentiment que les agents personnellement sensibilisés au handicap restent les principaux initiateurs de projets. Nous en sommes un exemple.

Aussi, la formation changerait-elle les regards ? Je l'espère.

### Communication et constitution du réseau : une histoire de liens

C'est grâce à la méthodologie de la fourmi (!) que la médiathèque est aujourd'hui repérée par les établissements d'éducation spécialisée et certaines associations.

Depuis 2005, deux démarches sont expérimentées, non sans difficulté, car nous ne connaissons que partiellement le secteur médico-social.

- *La plus fructueuse et la plus fréquente de ces démarches* : certains éducateurs viennent de leur propre initiative à la médiathèque. En créant des liens avec ces équipes, nous investissons les établissements (rencontre avec l'équipe

dirigeante, réunions collectives, visites de structures, etc.). Il est important de noter que certains établissements ont été contactés plusieurs fois sans succès et que seul le lien avec l'éducateur nous a ouvert les portes.

- *La démarche volontaire* : l'équipe dédiée sollicite de son propre chef la coopération des établissements, en rappelant les objectifs et contraintes.

Aujourd'hui, trente-neuf groupes fréquentent en accueil libre la médiathèque et nous avons collaboré plus spécifiquement avec six établissements et deux associations. Certaines équipes fréquentent la médiathèque sans engagement particulier. Avec d'autres, une confiance s'installe au fil des visites d'où émergent des envies de projets communs.

Notons que les établissements sont limités en matière logistique (transports, horaires).

### L'offre de services dédiés

Cette offre de services en direction des personnes déficientes intellectuelles a mis en valeur le besoin d'analyser régulièrement nos pratiques, la nécessité d'une médiation humaine et l'importance d'établir une relation individualisée avec la personne déficiente.

Un travail de communication valorisant cette offre est conduit régulièrement auprès de nos partenaires.

### Caractéristiques du public déficient intellectuel accueilli à la médiathèque

Les usagers déficients intellectuels que nous côtoyons ont des difficultés de concentration, de compréhension, de mémorisation (« mémoire immédiate »), de repérage dans l'espace et le temps. Ils maîtrisent rarement la lecture et l'écriture. Verbaliser et communiquer reste aussi une difficulté.

Un cadre rassurant et sécurisant est nécessaire. Encourager une relation individuelle et personnalisée me paraît essentiel. Ces personnes sont en effet en demande de contact et de reconnaissance. L'accompagnant se doit d'être présent comme médiateur de la relation. Par ailleurs, il détecte

les signes de leur état intérieur et prévoit les états de tension.

### Accueil et collections

La constitution des collections dédiées à la déficience intellectuelle s'effectue tous les ans par l'équipe. Ces collections intègrent des cédéroms ludo-éducatifs en consultation sur place (les droits de prêts ne sont pas accordés) et des jeux. Une veille documentaire est effectuée.

Je ne connais pas d'ouvrages adaptés à la déficience intellectuelle. Par conséquent, nous orientons les personnes déficientes intellectuelles vers des périodiques ou des ouvrages documentaires très illustrés. La médiation de l'accompagnant nous permet de mieux cerner les goûts et les besoins. Néanmoins, nous restons souvent démunies et insatisfaites de nos propositions. Ceci est en partie dû au fait que nous avons peu de retours des usagers déficients sur leurs emprunts et/ou que l'offre sur certains sujets ne se renouvelle pas suffisamment rapidement (ils empruntent plusieurs fois de suite le même ouvrage).

Concernant plus spécifiquement le public jeune, nous sommes confrontés au décalage entre leur âge et leurs capacités réelles. Certaines problématiques, notamment liées à l'adolescence, ne sont pas disponibles.

Un travail d'analyse sur l'offre généraliste pouvant répondre aux besoins est mené en parallèle de ces acquisitions spécifiques. De plus, un fonds spécifique sur le handicap est développé et valorisé notamment auprès des professionnels.

Enfin, une dernière difficulté réside dans l'accueil de familles accompagnées d'un jeune déficient intellectuel. Nous hésitons entre respecter leur volonté de passer inaperçu (ne pas stigmatiser) et reconnaître la différence de leur enfant par une attention particulière. Suite à une formation et à l'expérience, nous avons constaté qu'entamer la relation est bénéfique. Nous sommes repérées comme interlocutrices disponibles. Le choix est laissé aux parents de poursuivre, ou non, la relation. Cette expérience reste

très difficile, mais elle nous redonne confiance et renforce nos compétences en matière d'accueil.

### Principales actions culturelles conduites en bibliothèque

Une centaine d'heures est nécessaire à l'organisation de toutes nos actions culturelles ; 3 000 euros sont alloués annuellement.

#### Les stages mixtes

Ces stages (avec des partenaires : institut médico-éducatif, Foyer APF – Association des paralysés de France, Sessad – Services d'éducation spéciale et de soins à domicile) favorisent la rencontre entre nos usagers « ordinaires » et les personnes en situation de déficience intellectuelle et motrice. Le niveau de compréhension et de communication est suffisant pour assurer le travail demandé et la relation avec les autres participants.

Chaque stage est élaboré avec l'équipe handicap, l'intervenant et les éducateurs partenaires du projet. Il se déroule lors des vacances scolaires. Le financement est partagé entre la ville et l'établissement.

Il n'y a pas de pédagogie élaborée spécifiquement pour les personnes handicapées. L'objectif est que tous les participants prennent plaisir à créer, dans un cadre exigeant et rigoureux. Le résultat est l'aboutissement d'un travail individuel et collectif dont chacun peut être fier. L'organisation favorise la rencontre (création en binôme, travail collectif, temps commun hors cadre). La démarche pédagogique et l'implication de l'intervenant sont les clés de la réussite.

Lors de l'inscription au stage, les usagers sont informés de la mixité ; cette information n'a pas engendré de désistement. Pas d'angélisme, les participants (handicapés ou non) viennent principalement pour le contenu du stage. Tous s'adaptent à la mixité. Les affinités restent dépendantes du caractère et de l'esprit d'ouverture de chacun.

Lors de stages entre enfants, les comportements ont varié entre le rôle du « grand frère », l'indifférence et la

camaraderie. Lors des stages entre adolescents, il y a eu peu d'interactions, chacun restant dans sa « sphère ». La démarche – majoritairement un travail individuel sur ordinateur – explique en partie cela.

Les stages « calligraphie, peinture, poésie » entre adolescents déficients intellectuels et adultes ordinaires méritent d'être développés, car cette formule demeure la plus riche en créations et échanges. Un binôme adulte-jeune est constitué pour la création d'une peinture et d'un poème communs. Ce binôme s'approprie rapidement, ce qui implique des qualités d'écoute et d'adaptation de la part de ses membres (de fait, ces qualités sont davantage demandées aux adultes). La démarche pédagogique est principalement basée sur les émotions. Ainsi, tous les stagiaires possèdent le même potentiel pour créer, pouvant ainsi être soumis aux mêmes contraintes et exigences.

Enfin, j'insiste sur l'importance de l'intervenant. Aucun n'a été formé au handicap. Ils sont choisis pour leurs qualités relationnelles, leurs capacités à apporter un cadre rassurant et convivial et leurs compétences à concevoir une démarche pédagogique fédératrice.

La mixité demeure une réelle source d'enrichissement et de transformation personnelle pour tous. Les liens créés donnent sens à notre projet.

#### Le projet autisme

Ce projet s'effectue en partenariat avec l'association locale Kytanlou, sollicitée pour une formation sur l'autisme. Depuis, Kytanlou anime à la médiathèque des ateliers de création de livres pictogrammés auprès de parents d'enfants autistes et de l'équipe dédiée. Ainsi, nous sommes petit à petit reconnues comme interlocutrices privilégiées auprès de la dizaine de parents participants. Cependant, une réelle coopération avec les parents demandera davantage d'actions communes, la confiance requiert du temps.

Afin de constituer un réseau, une formation sera proposée aux professionnels de la petite enfance et aux professionnels du livre sur l'agglomération en 2010.

## Les accueils en section multimédia

Sur plusieurs séances mensuelles, des logiciels ludo-éducatifs adaptés ont été proposés à des jeunes enfants polyhandicapés et autistes. Pour la bibliothécaire, partiellement formée, l'objectif était de favoriser l'accès aux loisirs et à l'autonomie. Pour les éducateurs, il s'agissait d'évaluer les capacités intellectuelles.

Les difficultés propres à ces ateliers résidaient notamment dans l'offre réduite de logiciels adaptés et dans la nécessité d'une bonne coopération avec les éducateurs (objectifs mutuels, adaptation de l'environnement technique, maîtrise des logiciels utilisés, connaissance des capacités des participants).

## Évaluation et pérennité du projet

La médiathèque bénéficie d'une situation privilégiée. Les moyens financiers nécessaires à nos actions sont déployés sans exigence quantitative. Jusqu'ici, nous disposions du temps nécessaire pour étoffer notre réseau de partenaires. Aujourd'hui, les moyens humains diminuent. Nous préférons conforter nos partenariats et élargir sur projet. Notre souhait d'impulser et de fédérer un réseau local de médiathèques est mis en suspens.

L'intégration au réseau ALPHA-Bib<sup>2</sup> fut pour nous un fait important: nous nous sentons moins seules et pouvons dorénavant échanger sur nos actions. En effet, développer cette offre nous oblige à nous interroger sur nos pratiques et nos compétences professionnelles. Cette exigence nous renforce, mais développe encore plus notre propension à l'insatisfaction!

Nous ne serons jamais des spécialistes de la déficience intellectuelle. En revanche, un minimum de connaissances s'impose. Aussi est-ce au travers d'un partenariat serré avec l'accompagnant (éducateur, parent), associé à des formations, que l'on peut espérer être les plus pertinents possibles.

2. <http://alphabib.bpi.fr>

Cependant, les motivations de certains établissements ne sont pas suffisamment explicitées et j'avoue ne pas les solliciter suffisamment: pourquoi fréquentent-ils la médiathèque, qu'en attendent-ils? L'accès à la culture est-il inscrit dans leur projet d'établissement et d'accueil de groupes? Plus largement, quels regards portent-ils sur la culture personnellement et professionnellement? J'imagine que leur propre rapport à la culture détermine leur implication au sein de notre structure.

Une collaboration plus fine nous permettrait d'identifier davantage les besoins et de répondre à la question: jusqu'où pouvons-nous adapter notre offre de services tout en respectant nos missions et compétences? Je pense notamment au développement de l'autonomie des personnes déficientes intellectuelles, au sein de notre structure. Nous pourrions envisager un travail sur la signalétique, préparer ensemble la visite du groupe, etc.

Par ailleurs, l'évaluation des actions culturelles est aussi problématique auprès des participants de par leurs difficultés à se remémorer, à analyser et à verbaliser.

Enfin, le dernier point porte sur la communication de notre projet auprès des proches de personnes déficientes intellectuelles. Ceci pose le problème du recensement, difficile à obtenir (mais possible via le CCAS – Centre communal d'action sociale, de la ville).

Au sein de la médiathèque, la pérennité de ce projet sera fonction des formations régulières de toute l'équipe et de la transmission des compétences de l'équipe dédiée.

Au sein de la municipalité, il prendra réellement sens lorsqu'il s'inscrira dans un projet municipal global autour du handicap. À l'heure actuelle, les initiatives sont dispersées. Une mise en réseau des services municipaux investis assurerait un impact plus conséquent auprès des individuels en situation de handicap.

De plus, la vision de l'«accessibilité» s'oriente davantage vers les aménagements urbains que vers l'offre de services adaptés. Il me semble que les deux axes doivent être développés conjointement. L'accessibilité au cadre bâti n'a de sens que si elle permet un usage maximum des services...

Plus largement, l'accueil des personnes en situation de handicap en médiathèque pourrait-il être davantage impulsé par les diverses institutions culturelles (Direction régionale des affaires culturelles, Agence régionale du livre, etc.)? Rêvons un peu, pourquoi ne pas envisager la constitution d'un réseau local de bibliothèques (formations communes, actions culturelles et collections complémentaires) au sein d'une compétence culturelle intercommunale?

## L'avenir du projet

Aujourd'hui, le projet «Accessibilité pour tous à la culture» mériterait d'être orienté vers d'autres handicaps.

Motivé par un certain militantisme, ce projet a vite été conforté par des satisfactions professionnelles et personnelles: la reconnaissance de notre projet, le plaisir donné, le sentiment de promouvoir, à notre échelle, du lien social.

Mais avant tout, c'est souvent le rapport que l'on entretient avec un public spécifique qui détermine la conduite de projets dédiés. ●

Juillet 2009